

Entre Saint-Cyprien et Alénia

Le **bobsleigh** est un sport d'hiver dans lequel des équipes de deux ou de quatre bobeurs, assis en file, effectuent des courses chronométrées à bord d'un engin caréné glissant sur une étroite et sinueuse piste glacée en pente.

Que manque-t-il à la fameuse piste verte du conseil départemental entre St Cyprien et Alénia pour répondre à ce critère sportif ? Un peu de glace certainement.



Mais question verdure vous repasserez et question sécurité mieux vaut l'éviter.

Contre vent et marée le couple présidente du conseil départemental - préfet , un atout paraît-il des territoires , vient d'achever la première phase de leur exploit écologiste sous l'appellation

mystifiante de voie verte.



Sur près de 2 km, le long du Golf international de St Cyprien, une ceinture de béton sépare deux morceaux de goudron, l'une pour les voitures, l'autre pour les vélos et autres patinettes et certainement pour les piétons puisqu'ils ne peuvent pas aller ailleurs.

Cette superstructure risque évidemment de susciter des accidents nombreux notamment par l'étroitesse des voies de circulation pour les voitures et surtout par un croisement avec la voie cycliste qui à moment change de côté pour aller se plonger dans la zone Natura 2000 !

Tous les services avaient pourtant été alertés mais avec le mépris technocratique territorialement bien assumé, ils ont ignoré la variante du tracé de cette voie verte proposée par des riverains et retenue par le commissaire enquêteur – à savoir l'élargissement sur 1800 m de la route d'Alénia au Golf avec voie verte sur le bas côté. Cette solution évitait de perturber une zone de tranquillité pour la faune et la flore et permettait le passage des bus à 1 € et des bus scolaires pour les 450 familles résidentes de cette zone. En fait de voie verte, faute de

parcourir au mieux 3 km afin de trouver un transport en commun les résidents sont condamnés à utiliser la voiture.

La suite est à pleurer : le flot du goudron noir (et pas vert du tout) va s'écouler vers les zones humides proches du littoral et saccager une biodiversité qui n'a jamais été prise en compte dans cette « voie verte » a été qualifiée « de projet qui défit l'entendement » de la part d'un responsable politique local.

La seule bonne nouvelle c'est que la voie est interdite aux chevaux, au moins le bien être et la sécurité de ces animaux sont respectés.